



Lettre d'information du CNG numéro 14 - juin 2023

Edito

Depuis mon arrivée à la tête du CNG, il y a maintenant trois mois, j'ai pris la mesure du soin apporté par les départements du CNG pour répondre aux professionnels de manière individuelle, pour apporter des conseils et pour décoder des situations.

Bien sûr, il reste des marges de progression afin de transformer le CNG en une véritable DRH nationale des corps gérés. L'accompagnement plus individualisé des carrières, une meilleure gestion prévisionnelle des métiers et des compétences adossée à un nouveau système d'information et l'appui managérial aux gouvernances d'établissement, constituent les principaux objectifs du CNG pour conforter l'attractivité des métiers et sécuriser les exercices professionnels de plus en plus complexes.

J'ai confiance dans les équipes du CNG pour relever l'ensemble des défis qui nous attendent.

L'accompagnement et la formation de chacun des professionnels de nos équipes doit faire l'objet d'une même ambition.

Que chacun sache qu'il peut compter sur mon engagement et mon écoute pour aborder ensemble les défis qui nous attendent.

Bien à vous,

Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD
Directrice générale du CNG

**Le CNG s'engage en faveur de la parité avec
« Donner des ELLES à la Santé »**



Le 23 mai dernier, à l'occasion du salon SantExpo, le CNG a signé une convention avec l'association « Donner des ELLES à la Santé » qui a pour objectif de renforcer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein des établissements de la fonction publique hospitalière.

La signature s'est déroulée sous le haut patronage des ministres François BRAUN et Stanislas GUERINI.

Cette signature s'inscrit dans le cadre de l'action du gouvernement en faveur de l'égalité professionnelle dans la fonction publique, à travers la mise en place dès cet été d'un index égalité professionnelle et les objectifs de renforcement de la parité dans les différents postes de la fonction publique.

Elle marque une nouvelle étape de l'engagement du CNG auprès des professionnels qu'il gère et accompagne au quotidien. Un référent égalité a ainsi été nommé au CNG en la personne de Cédric COUTRON : vous pouvez le contacter par [email](#) ou par téléphone au 01.77.35.61.45.

Prenez de l'«attitude» : coaching et Posture Managériale

Un savoir-faire en situation

Votre posture managériale définit votre manière d'être en relation, à la fois aux autres et à vous-même et se concrétise par des attitudes, des comportements et des interactions. Ainsi, vous n'êtes manager que lorsque vous dirigez un collectif ou un projet, en vous ajustant à votre environnement humain et organisationnel. Une posture managériale n'est ni innée ni unique. Elle s'apprend, s'affine, s'affirme. C'est là tout l'enjeu de cet objectif dans un coaching professionnel.

La posture managériale vous est propre, de même que votre leadership s'ajuste en cohérence avec votre personnalité et votre « style » de manager. En avoir conscience est essentiel afin d'être en adéquation avec le contexte et les situations du moment.

[Lire la suite](#)



1 Question, 1 Réponse !

👉 **Je suis praticien hospitalier. Qu'est-ce que le CNG fait ou ne fait pas dans la gestion de ma carrière ?**

**En relation avec la DAM*
des établissements,
le CNG :**

- Organise le Concours National des Praticiens Hospitaliers (CNPH).
- Gère votre entrée dans le corps et votre mobilité (publication des postes vacants, recueil des candidatures, des avis et choix de l'établissement recruteur, production de l'arrêté d'affectation).
- Assure les grandes étapes de la gestion administrative de votre carrière (entrée dans le corps, calcul initial du reclassement dans la grille des émoluments et changement d'échelon, mise à disposition, disponibilité, détachement...).
- Aide au développement de votre carrière professionnelle.
- Réalise un accompagnement individualisé au cours de votre carrière (coaching).
- Effectue un suivi des situations individuelles particulières.
- Organise les procédures disciplinaires et d'insuffisance professionnelle.

*Direction des affaires médicales

- ✗ La rédaction des textes réglementaires (lois, décrets) relatifs notamment à votre statut (ils sont rédigés par le Ministère de la Santé et de la Solidarité et/ou le Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche).
- ✗ Le versement de votre rémunération (elle est gérée par votre établissement employeur, sauf si vous êtes en position statutaire de recherche d'affectation rattachée au CNG).
- ✗ La gestion de vos congés, de votre compte épargne temps, des absences de toute nature et du télétravail (ils sont gérés par votre établissement sauf si vous êtes en recherche d'affectation).
- ✗ La gestion de votre situation médicale et de vos éventuels congés de maladie (ils sont gérés par votre établissement).
- ✗ La gestion de votre entretien professionnel annuel (il est réalisé au sein de votre établissement).
- ✗ La gestion de votre changement de quotité de temps de travail (il est réalisé par votre établissement).
- ✗ Le recrutement et la gestion des praticiens contractuels.
- ✗ La gestion du volet universitaire du corps des hospitalo-universitaires.
- ✗ La gestion des internes et des étudiants.

Le CNG n'est pas en charge de :

Découvrez les missions du CNG

[Publication] Le guide sur les situations individuelles complexes de PH



Le CNG continue son action de conseil auprès des établissements publics de santé, des ARS et des praticiens hospitaliers dont il gère la carrière, en publiant un troisième guide.

Cette publication aborde cette fois le sujet des situations individuelles complexes. Elle est le fruit des travaux pilotés par le CNG réunissant nombre d'acteurs importants : IGAS, DGOS, Présidents des instances, Organisations syndicales de PH, Conférences de directeurs et de présidents de CME.

Ce guide vise à aider, à accompagner et à outiller les acteurs en donnant les éléments clés sur l'ensemble des dispositifs existants (comité médical, conciliation et médiation, procédures statutaires ou protection fonctionnelle). A l'appui de ces éléments réglementaires, des études de cas pratiques sont également proposées.

Télécharger le guide

Mentorat en Nouvelle-Aquitaine : un bilan positif pour cette expérience pilote

Le CNG a déployé depuis 2008 un dispositif d'accompagnement individualisé pour toutes les étapes de la carrière des praticiens et directeurs.

Six coaches apportent chaque année leur appui et leurs conseils à plus de 400 professionnels autour de sessions individuelles et d'ateliers collectifs.

Forts de leur expertise et de l'observation d'un exercice managérial de plus en plus complexe, le CNG a proposé en 2022, l'expérimentation d'une action de mentorat au sein d'une région volontaire.



Lire la suite

[Brève] EVC : quel agenda pour 2023 ?

Les inscriptions aux Epreuves de Vérification des Connaissances pour la session 2023 se sont déroulées du 2 au 25 mai dernier, avec un record de 20 122 candidats inscrits, soit le double de la dernière session en 2021. Cette augmentation s'explique probablement par le fait que ces épreuves n'ont pas pu être organisées en 2022. Les dossiers des candidats sont actuellement en cours de traitement par les ARS.

Les candidats composeront ensuite du 12 septembre au 19 octobre et les résultats seront publiés le 12 décembre 2023.

Les affectations des candidats débiteront à compter du 22 décembre.

Consulter les [dates des épreuves par spécialité](#) et [la liste des postes offerts par spécialité et profession](#).

[Publication] Eléments statistiques au 1er janvier 2023 sur les Hospitalo-Universitaires (HU)

Depuis mi-avril, vous pouvez retrouver en ligne, sur le site internet du CNG, l'étude et la synthèse concernant les « Eléments statistiques sur les hospitalo-universitaires ».



Éléments statistiques HU :
Etude complète

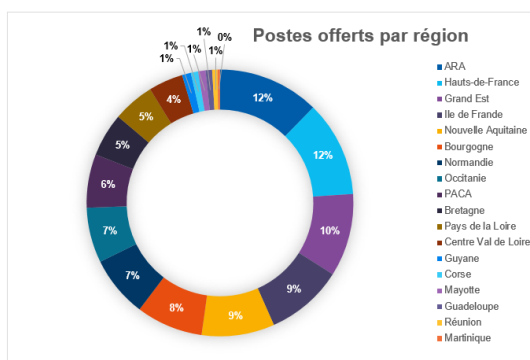
(HU) titulaires et stagiaires – situation au 1er janvier 2023 ».

Après une baisse des effectifs entre 2016 et 2018, on constate une tendance inverse, surtout pour les PU-PH, avec une croissance annuelle moyenne de 0.5%. En revanche le nombre de MCU-PH est en baisse avec une décroissance annuelle moyenne de 0.6%.

Éléments statistiques HU :
Synthèse

Tour de recrutement de printemps des praticiens hospitaliers (PH) : une baisse du nombre de candidatures

3 364 candidatures reçues pour 10 846 postes vacants publiés, contre 4 056 candidatures à la même période en 2022. La région offrant le plus de postes à pourvoir est l'Auvergne Rhône-Alpes avec 1 333 postes. Les régions les plus attractives sont la région Hauts-de-France et la région Normandie ayant reçu à elles deux 567 candidatures, soit un taux de candidatures de 27.50% par rapport aux postes proposés.



[Lire la suite](#)

Le portrait

Docteur Sandrine PAQUIN, anesthésiste-réanimateur praticien hospitalier



Docteur Sandrine PAQUIN est anesthésiste-réanimateur praticien hospitalier au Centre Hospitalier Agen-Nérac.

[Voir le témoignage](#)

PADHUE : bilan de clôture des dossiers stocks

La procédure de régularisation dite « stock » s'est clôturée le 28 avril dernier.

Le CNG, le conseil national de l'ordre et les commissions d'autorisation d'exercice ont ainsi examiné 3 500 dossiers éligibles : 38% ont obtenu une autorisation d'exercice et près de 50% des candidats devront suivre un parcours de consolidation de compétences. 12% des dossiers ont été rejetés par les commissions et "concernent des personnes qui n'avaient plus vraiment d'attache de terrain ou ayant des exercices médicaux très anciens.

Quand un exercice infirmier était comptabilisé sur deux, trois parfois jusqu'à cinq ans, un parcours de consolidation de compétences a en général été demandé. Mais quand il s'agissait d'un exercice quasi exclusif d'infirmier, voire jamais d'exercice médical, la candidature a été rejetée", explique Philippe Touzy, chef du département autorisations d'exercice, concours et coaching.

Les professionnels concernés sont désormais dans la phase de « parcours de consolidation des compétences ». Une fois cette étape achevée, les dossiers repasseront ensuite en commission pour validation.

Les dossiers des lauréats des EVC antérieures, qui avaient été mis en attente pour la gestion de la procédure « stock » seront à présent traités en priorité.

"Les prochaines commissions seront consacrées à ces dossiers et nous allons garder un rythme soutenu dans l'organisation des commissions pour traiter le maximum de dossiers possible."

CHIFFRES CLÉS

3 500 dossiers éligibles

38% autorisation d'exercice

49%, soit 1 700 parcours de consolidation de compétences demandés

12% dossiers rejetés

Le CNG à SantExpo et au Salon « choisir le service public »

Lors de l'édition 2023 du salon SantExpo qui s'est tenu du 23 au 25 mai, porte de Versailles, le CNG a souhaité renforcer sa visibilité vis-à-vis de ses publics en étant présent sur un stand individuel. Nous avons pu ainsi répondre aux questions des nombreux visiteurs qui sont venus à notre rencontre.

Ces trois jours ont également été marqués par des moments forts que nous avons pu partager ensemble, comme la signature d'une convention en faveur de l'égalité femme-homme avec l'association Donner des ELLES à la Santé en présence des Ministres François BRAUN et Stanislas GUERINI.

[Lire la suite](#)



L'Agenda du CNG

- 29/06** : Publication des postes vacants pour les élèves Directeurs des soins
- 06/07** : Conseil d'Administration du CNG
- 06/07** : Publication au JO des avis de vacances d'emplois des Directeurs d'hôpital (chefs d'établissement)
- 07/07** : Publication au JO des avis de vacances d'emplois des Directeurs d'hôpital adjoints
- 11/07** : Publication au JO des avis de vacances d'emplois fonctionnels de Directeurs des soins
- 13/07** : Instance collégiale Directeur d'hôpital
- 14/08** : Le CNG sera exceptionnellement fermé
- 1er/09** : Publication des vacances d'emploi pour les élèves Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social
- 02/09** : Publication au JO des avis de vacances d'emplois des Directeurs d'hôpital adjoints
- 12/09** : Démarrage des Epreuves de vérification des connaissances (EVC)
- 12/09** : Instance collégiale Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social
- 14/09** : Instance collégiale Directeur d'hôpital
- 14/09** : Publication au JO des avis de vacances d'emplois des chefs d'établissement DH
- 20/09** : Publication au JO des postes vacants de Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social (chefs d'établissement)
- 26/09** : Commission administrative paritaire nationale des Directeurs d'hôpital
- 28/09** : Commission administrative paritaire nationale des Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social
- 28/09** : Publication au JO des avis de vacances d'emplois des Directeurs des soins

Connaissez-vous les N° verts d'aide et d'accompagnement psychologique à votre disposition ?

👉 **Nous mettons à votre disposition des numéros verts, en cas de besoin d'aide et d'accompagnement psychologique urgent, disponibles 24H/24 et 7J/7 par téléphone et tchat. Ces services sont gratuits, anonymes et confidentiels.**

Je suis Directeur : 0805 230 439

Vous serez mis en relation avec des psychologues cliniciens diplômés et soumis au code de déontologie de la profession pour :

- vous permettre de prendre du recul,
- vous aider à mieux cerner les éléments qui déclenchent le mal-être,
- vous aider à retrouver un meilleur équilibre,
- vous informer, orienter et accompagner vers des solutions appropriées.

Je suis médecin ou interne en médecine : 0 800 288 038*

Vous serez mis en relation avec un confrère (médecin de la commission départementale d'entraide ordinaire ou médecin d'une association régionale d'entraide), avec un psychologue clinicien, ou avec un interlocuteur formé spécifiquement pour évoquer toute difficulté financière, administrative, juridique ou autre.

*Ce numéro a été créé en 2018 par le conseil national de l'Ordre des médecins.

Je suis pharmacien ou étudiant en pharmacie : 0 800 73 69 59

Ce numéro vert, mis en place par le conseil national de l'Ordre national des pharmaciens aux côtés de l'association ADOP, permet à chaque pharmacien ou étudiant en pharmacie d'entrer en contact avec l'un des confrères bénévoles de l'association, en conservant son anonymat, pour lui exposer ses difficultés.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Cet e-mail a été envoyé à karen.denepoux@sante.gouv.fr
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CNG.

[Se désinscrire](#)



© 2023 CNG